



**ASSOCIATIONS :
RELEVER LE DEFI DE
L'EFFICACITE TOUT
EN MAINTENANT
L'ESPRIT ASSOCIATIF**

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE RS 6670
**« ADMINISTRATION, GESTION ET
DÉVELOPPEMENT DES ASSOCIATIONS »**

Certificateur : Université de Bourgogne

Décision d'enregistrement au Répertoire spécifique : 27/06/24

Date d'échéance de l'enregistrement : 27/06/27

Fiche de la certification sur le site de France Compétences :
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6670/>



Comment les associations peuvent prospérer sans perdre leur âme ?

La professionnalisation des associations est fondamentale pour satisfaire les exigences croissantes de gestion et de transparence tout en restant fidèles à leurs valeurs originelles. Il est crucial de maintenir l'esprit associatif tout en intégrant des pratiques de gestion professionnelle qui respectent les valeurs et la passion des participants. Cela garantit non seulement une gouvernance efficace mais aussi la pérennité des associations en alignant leurs opérations avec les normes actuelles sans compromettre leur essence militante. Ce professionnalisme doit donc être compris comme la capacité à bien faire ce que l'on a à faire au sein de son association. C'est cette synergie entre professionnalisme et militantisme que nous cherchons à cultiver à travers cette certification.

Présentation de la certification AGDA

Créé en 2007 pour répondre aux besoins des associations sportives, cette habilitation s'adresse depuis 2009 à toutes les associations. Accrédité par France Compétences, elle garantit une qualité et une pertinence des contenus de formation. Inscrit au Répertoire spécifique, elle renforce l'employabilité et la crédibilité des stagiaires. Cette certification comporte 200 heures réparties en 8 sessions de 3 jours par mois. Elle est proposée en formation mixte : en présentiel sur le campus de l'Université de Bourgogne à Dijon et/ou en distanciel.



PUBLIC CIBLE & ACCESSIBILITÉ

Cette certification s'adresse aux dirigeants et futurs dirigeants d'associations, personnels exécutifs, bénévoles, administrateurs, personnes en reconversion professionnelle, et accompagnateurs de réseaux associatifs territoriaux. Les candidats doivent posséder un baccalauréat, un diplôme de niveau 4, ou une expérience professionnelle significative d'au moins trois ans.

COMPÉTENCES VISÉES

Le programme vise à élargir les perspectives des participants en favorisant la réflexion et le développement des compétences. Il encourage l'échange de points de vue et d'expériences diverses grâce à une série de cours qui remettent en question les approches conventionnelles. Cette méthode permet d'adopter et d'appliquer des outils pratiques adaptés à chaque situation, transformant chaque candidat en un acteur clé au sein de son organisation.

La certification renforce les compétences de tous les acteurs impliqués dans la structuration, le développement et le dynamisme de la vie associative. L'objectif est de forger un « savoir-agir » associatif en proposant des stratégies et des outils directement applicables au quotidien. Elle permet d'éclaircir les problématiques, de hiérarchiser les priorités et d'apprendre à mieux gérer les parties prenantes.

Le travail de mémoire, par sa réflexion et son enquête, aide à prendre du recul et à améliorer la pratique professionnelle. En renforçant la confiance en leurs compétences, la formation transforme les participants en forces de proposition et en « lanceurs d'alerte » au sein de leurs associations, leur offrant une nouvelle perspective pour avancer de manière plus sûre et efficace.

FORMATEURS ET PÉDAGOGIE

Les formateurs sont des spécialistes et des professionnels expérimentés issus de divers horizons, tels que l'URSSAF, la Direction Régionale des Finances Publiques, et des organismes dédiés à la jeunesse, au sport et à la cohésion sociale, ainsi que des OPCO, des universitaires, des chercheurs, et des bénévoles engagés. La pédagogie est fondée sur l'interaction et l'application pratique, avec des études de cas et des ateliers en petits groupes.

SUPPORT ET SUIVI

Un accompagnement personnalisé est proposé à chaque candidat, en plus des 200 heures de formation.

CALENDRIER

8 sessions de 3 jours, chaque mois, de janvier à juillet.

CANDIDATURE, DEVIS ET TARIF

Pour candidater ou obtenir un devis, rendez-vous sur notre site. La formation est éligible à divers dispositifs de financement, facilitant ainsi l'accès pour les différents profils de candidats.

ACCÈS ET HÉBERGEMENTS

Pour plus d'informations pratiques, consultez notre page dédiée et la page LinkedIn de la formation.



Dimension humaine de la certification

La dimension humaine de la certification ressort clairement à travers les témoignages exprimés par les anciennes promotions. Les participants évoquent des rencontres enrichissantes, une solidarité face aux difficultés, et des échanges informels qui élargissent leur perspective. Ils apprécient l'engagement et le charisme des intervenants, ainsi que la convivialité et l'esprit de groupe. Cette dimension humaine favorise un environnement d'apprentissage collaboratif et soutenant, essentiel pour le développement personnel et professionnel.

Diversité et inclusion

Cette certification accueille des participants de secteurs variés (culture, sport, emploi, santé, social, défense des droits et causes, etc.), ce qui favorise un enrichissement mutuel et des apprentissages approfondis, car cette diversité permet aux participants de partager des perspectives et des expériences différentes. Cela enrichit les discussions, stimule la créativité et l'innovation, et offre une compréhension plus large des défis et des solutions possibles dans le secteur associatif. Cette interaction intersectorielle contribue également à développer des compétences transversales et à renforcer les réseaux professionnels des participants, leur permettant d'appliquer les apprentissages de manière plus efficace et pertinente dans leurs propres domaines.



ASSOCIATIONS : RELEVER LE DEFI DE L'EFFICACITE TOUT EN MAINTENANT L'ESPRIT ASSOCIATIF

Responsable pédagogique :

François OUSSET

francois.ousset@u-bourgogne.fr

03 80 39 67 47

CONTACT

Financement & Administratif :

SEFCA « Service commun de formations continue
et par alternance »

formation.continue-staps@u-bourgogne.fr

03 80 39 51 95

